



FB AUDIT

WALTER FRANCE

**FEDERATION REGIONALE DES
MAISONS FAMILIALES RURALES
D'EDUCATION ET D'ORIENTATION
DE PROVENCE**

Maison de l'Agriculture
Site AGROPARC
97 Chemin Meinajaries
TSA 98427
84912 AVIGNON CEDEX 9

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2020

**FEDERATION REGIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES
D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE PROVENCE**

Maison de l'Agriculture - Site AGROPARC
97 Chemin Meinajaries - TSA 98427
84912 AVIGNON CEDEX 9

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2020

A l'assemblée générale de l'association **FEDERATION REGIONALE DES MFR D'EDUCATION
ET D'ORIENTATION DE PROVENCE**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FEDERATION REGIONALE DES MFR D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE PROVENCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

415 Avenue de l'Argensol - 84100 Orange

Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

www.fbaudit-walterfrance.com

Email : walterfrance@fbaudit.com

Tél. : 04.90.51.46.30

Siret 349 066 605 00024 - S.A.S. au capital de 41 715 € inscrite à l'OEC de la région de Marseille
et sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattachée à la CRCC de Nîmes

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

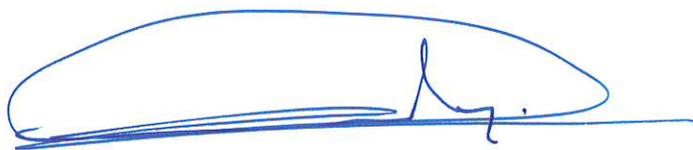
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orange, le 09/06/2021



Didier REDON
SAS FB AUDIT
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 16		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...							
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	77 629	25 313	52 316	25 411	26 904	105.87	
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées	153		153		153			
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	2 900		2 900	2 900				
Total I	80 682	25 313	55 368	28 311	27 057	95.57		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 221		4 221	171 322	167 101	97.54	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	352 760		352 760	190 954	161 806	84.74	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	872 902		872 902	150 278	722 623	480.86		
Charges constatées d'avance (2)	468		468	543	75	13.80		
Total II	1 230 350		1 230 350	513 097	717 253	139.79		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 311 032	25 313	1 285 719	541 409	744 310	137.48		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	16	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		61 467			61 467		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Défisits)		6 570		61 467	68 037	110.69
	Situation nette (sous total)		54 897		61 467	6 570	10.69
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement		19 372			19 372	
	Provisions réglementées						
	Total I		74 269		61 467	12 802	20.83
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		126 640		126 640		
	Total II		126 640		126 640		
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		3 204		3 719	515	13.84
	Total III		3 204		3 719	515	13.84
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		60 960			60 960	
	Emprunts et dettes financières diverses		478 599		3 959	474 640	NS
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		5 578		47 392	41 814	88.23
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		472 354		236 889	235 466	99.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		64 114		60 608	3 506	5.78
	Instrument de trésorerie						
	Produits constatés d'avance				735	735	100.00
	Total IV		1 081 605		349 583	732 023	209.40
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 285 719		541 409	744 310	137.48

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 061 593 346 089

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	16
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	215 219		352 722	137 502 38.98
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	73 736		164 300	90 564 55.12
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	25 173		73 800	48 627 65.89
Collectes				
Cotisations	217 153			217 153
Autres produits	27		280 628	280 601 99.99
Total I	531 308		871 450	340 142 39.03
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	227 558		254 817	27 259 10.70
Impôts, taxes et versements assimilés	2 995		3 439	444 12.92
Salaires et traitements	187 369		256 349	68 980 26.91
Charges sociales	77 180		104 675	27 495 26.27
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 266		1 047	23 219 NS
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 204			3 204
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	7 019		333	6 686 NS
Total II	529 592		620 661	91 069 14.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 716		250 789	249 073 99.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	16
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	28	215	187	86.87
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	28	215	187	86.87
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	93	2	91	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	93	2	91	NS
2. Résultat financier (V-VI)	65	213	278	130.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 651	251 002	249 351	99.34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 582	24	2 558	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 524		8 524	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	11 106	24	11 082	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 327	62 919	43 592	69.28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	19 327	62 919	43 592	69.28
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 221	62 895	54 673	86.93
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	542 442	871 689	329 247	37.77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	549 012	683 582	134 570	19.69
Solde intermédiaire	6 570	188 107	194 677	103.49
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		126 640	126 640	100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	6 570	61 467	68 037	110.69



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Tableau de suivi des fonds dédiés	X
Variation des fonds propres	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 285 718.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 531 307.56 Euros et dégageant un déficit de 6 570.12- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée à la COVID19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constitue un fait marquant de l'exercice.

Etant toujours en cours à la date de l'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Mise en place du nouveau plan comptable au 01/01/2020.

Informations générales complémentaires

La Fédération régionale a pour but notamment de représenter les associations adhérentes auprès des Pouvoirs Publics, organismes professionnels et familiaux exerçant leur autorité dans la circonscription de la fédération régionale. Elle doit également veiller au respect par les associations adhérentes des statuts types et des principes et méthodes déterminés par l'Union Nationale des MFR ainsi qu'entreprendre toutes actions ou rendre tous services utiles à ses adhérents en ce qui concerne l'éducation, l'orientation, la formation professionnelle, l'apprentissage, la formation professionnelle continue et toutes actions d'éducation populaire.

Les comptes au 31 décembre 2020 de MFR PROVENCE ont été arrêtés sans intégrer la comptabilité du CFA.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	1 012		
Matériel de transport	23 245		51 171
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 202		
TOTAL	26 459		51 171
Autres participations			153
Prêts, autres immobilisations financières	2 900		
TOTAL	2 900		153
TOTAL GENERAL	29 359		51 323

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			1 012	1 012
Matériel de transport			74 415	74 415
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 202	2 202
TOTAL			77 629	77 629
Autres participations			153	153
Prêts, autres immobilisations financières			2 900	2 900
TOTAL			3 053	3 053
TOTAL GENERAL			80 682	80 682

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	7	337		345
Matériel de transport	297	23 195		23 492
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	743	734		1 477
TOTAL	1 047	24 266		25 313
TOTAL GENERAL	1 047	24 266		25 313



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	337				
Matériel de transport	23 195				
Matériel de bureau informatique mobilier	734				
TOTAL	24 266				
TOTAL GENERAL	24 266				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		3 204			3 204
Autres provisions pour risques et charges	3 719		3 719		
TOTAL	3 719	3 204	3 719		3 204
TOTAL GENERAL	3 719	3 204	3 719		3 204
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 204	3 719		

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 900	2 900	
Autres créances clients	4 221	4 221	
Groupe et associés	204 062	204 062	
Débiteurs divers	148 698	148 698	
Charges constatées d'avance	468	468	
TOTAL	360 349	360 349	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	60 960	25 189	35 771	
Emprunts et dettes financières divers	20 012	20 012		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 578	5 578		
Personnel et comptes rattachés	2 613	2 613		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 598	10 598		
Autres impôts taxes et assimilés	459 144	459 144		
Groupe et associés	458 587	458 587		
Autres dettes	64 114	64 114		
TOTAL	1 081 605	1 045 834	35 771	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	59 760			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

Afin de pallier aux difficultés de trésorerie de la M.F.R BLEONE DURANCE, la FEDERATION REGIONALE PROVENCE a octroyé :

- Le 07/11/2018, une avance de trésorerie d'un montant de 44 000.00 €
- Le 24/04/2020, une avance de trésorerie d'un monant de 40 000.00 €

Ces avances ont été consenties à titre exceptionnel et sans intérêt.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Projet pédagogie innovante	126 640	126 640			126 640
TOTAL	126 640	126 640			126 640

Les sommes inscrites au passif en Fonds dédiés sont rapportées en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet définitif, par le crédit du compte " Utilisation de fonds dédiés ".

Les fonds dédiés s'élèvent à 127 K€ au 31/12/2020 et correspondent à un projet de pédagogie innovante en cours de préparation.

Variation des fonds propres

Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans la rubrique Capitaux propres et rapportées au résultat exceptionnel au prorata des amortissements constatés sur les investissements financés ou sur la durée imposée par la convention.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	60 249
Total	60 249

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	3 697
Autres dettes	64 114
Total	67 811



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 68
Total	4 68

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		75
gages sur véhicules	75	
Total (1)		75

Engagement de caution par la FR MFR PROVENCE pour un montant de 210 K€ pour le paiement de la dette MSA de la TOUR D'AIGUES et ceux pour une durée de 5 ans (CA du 31/01/2019) .

Gages sur véhicules : 75 K€

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La provision s'élève à 3 000 € au 31/12/2020.

La Fédération Régionale des MFR PROVENCE est organisme gestionnaire du CFA des MFR PACA.

